

Un succès en 2020 au vu de la pandémie :
9 projets locaux soutenus par le Contrat de rivière Dyle-Gette !
Les prochaines candidatures, adaptées à la crise sanitaire,
sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2022.

Présentation des APL 2020 en visio conférence, pas question de manquer ce RDV annuel avec vous

Une occasion de faire connaissance avec les projets soutenus
ainsi que de rentrer en contact avec les porteurs de projets.

Date : mercredi 24 février de 14h00 précise à 15h00.

Lieu de RDV : sur ce lien Teams

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Déroulement de la visio-conférence :

- de 14 h à 14h40 : présentation des 9 projets 2020
- de 14h40 à 15h00 : questions-réponses

Lunch sandwiches et boissons, bon à valoir pour 2022 😊
!! Prévoir vêtements chauds et chaussures de saison
Seulement si vous n'avez pas de chauffage à la maison ou au bureau

Cette année fut particulièrement difficile pour dynamiser des projets concrets sur le terrain. Le Contrat de rivière Dyle-Gette est heureux d'avoir pu aider ses partenaires en motivant et soutenant ces 9 projets en faveur de l'environnement.

La crise sanitaire étant toujours présente, il n'y aura pas d'appel officiel à candidatures en 2021, mais dès à présent vous pouvez rentrer vos projets via un formulaire type.

Dès janvier 2022, nous espérons que nous poursuivrons l'aventure avec vous en soutenant de nouveaux projets.

Contacts :

* **Marc Bastin** : Président du Contrat de rivière Dyle-Gette
marc.bastin@brabantwallon.be – 010.23.60.07

* **Isabelle Delgoffe** : attaché de projet CRDG
i.delgoffe@crdg.be - 010/62 04 33 – Gsm: 0497/08 29 30

* **Jean-Marie Tricot** : coordinateur CRDG
jm.tricot@crdg.be – 010/62 04 31 – Gsm: 0498/69 72 29

Contexte :

Dans le cadre de ses missions et de ses programmes d'actions 2017-2019 et 2020-2022, le **Contrat de rivière Dyle-Gette (CRDG)** continue à soutenir des réalisations concrètes de ses partenaires locaux visant à l'amélioration de la **biodiversité**, de la **qualité de l'eau** et de la **sensibilisation** aux cours d'eau et leurs abords.

Depuis l'appel à projets lancé **fin janvier 2020**, ce sont, **un an plus tard**, **9 réalisations** concrètes qui ont ainsi pu être sélectionnées, financées et mises sur pied par les partenaires communaux et associatifs.

Le **Contrat de rivière Dyle-Gette** est heureux de pouvoir vous les présenter cette année d'une façon adaptée à la crise sanitaire. Une occasion unique de mettre au grand jour ces 9 réalisations en faveur de l'environnement.

D'un point de vue financier :

Concrètement, le CRDG soutient financièrement les projets à hauteur de maximum 75% du coût/projet, avec un plafond de 1.000 euros par projet.

Certaines conditions particulières viennent parfois compléter l'octroi de l'aide du CRDG (ex. : apposition du logo du CRDG sur les panneaux didactiques, collaboration avec les PCDN en place ou les associations locales, entretien du matériel acquis, remise d'un calendrier des activités prévues, ...), sans oublier un planning de procédures qui fut bien difficile à respecter en 2020.

Pour l'édition 2020, le montant total de l'aide financière octroyée par le **CRDG** à ses divers partenaires s'élève à :

6.730 euros (pour un coût total de l'ordre de +/- 20.000 euros, soit +/- 13.000 euros sur fonds propre).

Les montants octroyés ne sont pas énormes certes, mais cela est suffisant pour enclencher la dynamique d'un projet local.

L'appel à projets 2021, ainsi que leurs délais de réalisation, ont été quelque peu adaptés en raison de la crise sanitaire.

Le CRDG vous invite dès à présent à rentrer vos candidatures via un formulaire type sur demande à i.delgoffe@crdg.be. Les candidatures seront clôturées au 31 janvier 2022. Veuillez noter toutefois que l'achat de matériel strict ne pourra pas en faire l'objet. Une priorité sera donnée à la réalisation de projets concrets en faveur **de l'amélioration de la biodiversité**, de la **qualité de l'eau** et de la **sensibilisation** aux cours d'eau et leurs abords : avis aux amateurs !

A l'issue de cette Visio, les visuels et les coordonnées des porteurs de projets seront mis à votre disposition sur le site du CRDG, onglet presse :

<http://www.crdg.eu/telechargements/presse/communication-du-crdg>

- **A télécharger APRES la visio :**

- * Communiqué de presse : contexte et listing des 9 projets, ci-annexé
- * Tableau : exemples de projets locaux soutenus par le CRDG entre 2006 et 2020, ci-annexé
- * Descriptif des divers projets et coordonnées des porteurs de projets
- * Présentation du 24/02/21 en .PPT
- * Photos diverses des projets

Liste des 9 projets locaux soutenus par le Contrat de rivière Dyle-Gette en 2020 !

- **1. Dans le bassin Dyle-Gette** : « Réalisation d'une séquence vidéo », ayant pour titre "Que reste-t-il des moulins en Dyle et Gette ?, poursuite d'un projet financé depuis 2019 par le CRDG.
- **2. Dans le bassin Dyle-Gette** : « Sensibilisation : achat de matériel d'observation divers (binoculaires, pipettes pasteurs, boîtes de pétri, lames, lamelles, ...) afin d'approfondir les animations liées à la malle pédagogique sur le cycle de vie des amphibiens et la découverte de l'écosystème mare », poursuite d'un projet financé depuis 2019 par le CRDG.
- **3 et 3 bis :**
Dans le bassin Dyle-Gette : « Acquisition de 2 kits d'analyse de la qualité physico-chimique de l'eau pour évaluation de la qualité des eaux des mares dans les réserves naturelles Natagora du bassin Dyle-Gette ;
A Jodoigne : « Acquisition d'une clôture électrique mobile et d'une batterie mobile pour électrification d'un enclos de pâturage d'une prairie humide dans la réserve naturelle du Marais de Genneville à Jodoigne »
- **4. A Villers-La-Ville** : « Sensibilisation : adaptation des 3 panneaux mobiles/roll up (financés par le CRDG via APL 2015) en 3 panneaux fixes afin de pouvoir les installer de façon permanente dans le jardin à proximité de la mare.
Les thèmes abordés sont la locomotion des animaux, la respiration et la chaîne alimentaire ».
- **5. A La Hulpe Nature : projet en cours de finalisation**
« Aménagements de 3 îlots végétalisés et de 3 ou 4 îlots minéralisés sur le Grand Etang de La Hulpe ».
- **6. Ottignies-LLN** :
« Achat de matériel : Soutien à l'installation de 5 citernes à eau de pluie à destination des potagers collectifs et/ou espaces échangés, sous forme de prime aux riverains/parcelle concernée ».
- **7. A Ottignies-LLN** :
« Gestion par éco-pâturage de la renouée - technique alternative à la pulvérisation/expérience pilote ».
- **8. A Ottignies-LLN** :
« Achat de matériel de micro-arrosage avec programmation automatique à destination du grand potager avec récolte l'eau de pluie via deux citernes à eau de pluie, citernes qui alimentent également la mare », poursuite d'un projet financé depuis 2018 par le CRDG.
- **9. A Lincent** :
« Creusement d'une mare dans la réserve naturelle des Tournants ».
- **Projet non réalisé en raison de la crise sanitaire (sera réintroduit ultérieurement) :**
« Sensibilisation : Balade gourmande au naturel ayant pour objectif de faire découvrir les lieux naturels intéressants de l'entité dont la découverte de la Mazerine et de l'Argentine ainsi que de permettre la promotion des artisans locaux »